

CAMON

Des opposants prêts à couler la Venise verte

Les opposants à la Venise verte, projet immobilier accordé par la ville près du marais Aux-bœufs, ne lâchent pas l'affaire. Pétition hier et rassemblement mercredi.

LES FAITS

- **Mars 2021** La mairie annonce une résidence de standings de 31 logements, la Venise verte, sur la friche des ateliers nautiques au marais Aux-bœufs (architecte Ranson et promoteur Grégoire Camille Blondel, Archipel, AMB Investissements, SAS S2J).
- **10 juillet** Un permis de construire est accordé et affiché.
- **1^{er} septembre** Des opposants se manifestent divers arguments. Les recours sont possibles jusqu'au 15 septembre prochain.
- **4 septembre** L'opposition se structure, des actions sont annoncées comme un rassemblement mercredi devant la mairie de Camon à 17 heures.

DAVID VANDEVOORDE

Après une seconde réunion sur le site même, jeudi 1^{er} septembre qui a attiré une centaine de personnes, les opposants au programme immobilier La Venise verte montrent de sérieux signes de structuration et de motivation. Dimanche 4 septembre, ils étaient à la réderie du club de football de Camon pour recueillir des signatures pour la pétition contre la construction d'une résidence privée (portée par Grégoire Camille Blondel, Archipel, AMB Investissements, SAS S2J).

La Venise verte, c'est 31 logements au bord du canal de la Somme, à Camon, près du marais Aux-bœufs. « Une zone naturelle préservée dans le marais. Un endroit magnifique connu au-delà de Camon. C'est la vallée, les marais, la pêche, les balades, la biodiversité. Et en plein juillet, on découvre ce panneau avec le permis de construire ! », lâche Olivier Ma-



Les opposants au projet immobilier de la Venise verte près du marais Aux-bœufs, ont lancé une pétition dimanche à la réderie. (PHOTO : David Vandevorde)

louingne. Il vit à Camon depuis huit ans. Commune choisie pour son cadre préservé.

FAIRE RECULER LE MAIRE

Sans passé politique ou de militantisme, ce cadre de 42 ans découvre la vie de citoyen engagé qui tente de mobiliser contre un projet jugé hors des clous. « Je ne pensais pas que cela m'arriverait un jour. Comme quoi... », sourit-il. Tee-shirt, tracts, pétition, documents d'urbanisme (PLU et permis de construire), avec des dizaines d'autres le voilà engagé dans une lutte destinée à faire reculer le maire, Jean-Claude Renaux. Et il ne reste quelques jours pour un recours en justice (le 15 septembre). Olivier Malouingne martèle qu'il n'y a « rien de politique » et que ce collectif qui grandit « rejette en bloc toute récupération ». Mais difficile

d'y échapper notamment avec la forte mobilisation contre un autre projet, bien plus vaste que 31 logements, la ZAC Boréalia de Renancourt. Des militants de l'association Patat, dont des élus de l'opposition amiénoise, ont fait des crochets par Camon. « Si nous créons une association pour un recours en justice il faut un an d'existence pour pouvoir le faire. On a donc le soutien de structures existantes, pas que Patat, si on décide d'aller plus loin. Si on a créé notre association, elle servira de soutien à des recours individuels. Mais nous sommes encore dans la construction, on a peu de temps mais en deux semaines notre action a pris de l'ampleur », commente Olivier Malouingne. Prochaine étape : rassemblement devant la mairie de Camon, mercredi 7 septembre à 17 heures. ■

Que reprochent les opposants au projet immobilier ?

Zone naturelle L'endroit collé au marais Aux-bœufs est un cadre bucolique, naturel, de balade, de repos, de pêche, traversé par le canal de la Somme et son chemin de halage. Les opposants attendent un aménagement dans ce sens. Jean-Claude Renaux, maire de Camon, répond qu'un appel à projets en la matière est resté infructueux notamment par le surcoût lié aux risques d'inondation. Il rappelle que c'est une friche à requalifier, comme l'exige l'Etat.

Zone inondable Les inondations de 2001 ont recouvert cet endroit. Au maire de répliquer que, justement, le projet respecte le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) en élévation du sous-sol, en fondation (pieux), etc.

C'est plus haut qu'annoncé Le permis de construire annonce 11,95 m de hauteur des bâtiments, mais le

rez-de-chaussée est pris au niveau de la route, au bas du terrain l'immeuble sera donc de 15 mètres (comme le montrent des documents du projet).

Absence de concertation Voté en conseil municipal, le projet a été annoncé dans le bulletin local et dans nos colonnes (en février dernier). Il n'y a pas eu de réunion publique avec les élus ni le promoteur comme peuvent le faire d'autres communes. Rien ne l'y oblige. Mais pour les opposants, au pire ça sent la magouille, au mieux un excès de pouvoir du maire.

Accès limités Avec un Plan local d'urbanisme autorisant deux places de parking pour un logement de plus de 50 m², une pour moins de 50 m², ce projet arrive à 54 places... 54 voitures. Sauf qu'ici, dans une descente, avant un pont en circulation alternée coupé par le chemin de halage, c'est déjà compliqué aujourd'hui.

L'ACTUALITE EN FLASH

AMIENS

Opération cadre de vie de la Ville

Du lundi 5 au vendredi 16 septembre, aura lieu une opération cadre de vie, quartier Longpré avec un nettoyage intensif des rues, des espaces verts et des travaux de réfection sur le domaine public (mobiliers dégradés, marquage au sol...). Un ramassage des encombrants aura lieu les mercredis 6 et 13 septembre matin et une collecte du petit matériel électroménager, des ampoules et piles usagées au Point Information Propreté.

Pour signaler les points insalubres : n° vert 0 805 804 368 ou proprete@amiens-metropole.com.

Le street art revient

Le festival IC.ON.IC revient du 4 octobre au 17 décembre avec pour thème « Du dedans, du dehors, des espaces sans frontière ? ». Il rassemblera une trentaine d'artistes, des expositions et trois parcours : Parcours Art Urbain dans Sait-Leu du 4 octobre au 17 décembre ; Vidéo Mapping du 20 au 22 octobre ; Art Contemporain dans 15 structures culturelles du 14 novembre au 17 décembre.

En Image



SPORT

C'est l'heure de la rentrée pour l'ASC Muay thai

Le mardi 6 septembre à 18 heures, l'ASC Muay thai, situé au dojo de la Pagode rue du Cabaret de la Belle Femme, reprend le chemin des entraînements, pour les adultes confirmés et débutants. Même chose les mercredis et vendredis à la même heure. Au programme, du muay thai, kick boxing et full-contact. Force est de constater que le nombre de licenciés depuis la reprise des cours en mars dernier est à la hausse comme le confirme un des entraîneurs Mohamed Abbou. « Nous répondons simplement à une demande importante des jeunes du quartier sur la base d'un projet éducatif et social qui se fait en collaboration avec le centre culturel Jacques Tati. »

Renseignements au 06 68 66 30 33.

L'ACTUALITE EN FLASH

CONCERT

Une sortie en musique réussie pour Hervé Winckles



Samedi 3 septembre, dans le cadre d'une rentrée en musique, les musiciens de l'Harmonie Saint-Pierre se sont produits sur le parvis de l'Hôtel de ville devant un public conquis d'avance. C'est aussi le jour où son chef d'orchestre Hervé Winckles avait décidé de quitter ce poste qu'il occupait depuis trente ans. « Je suis ému forcément même si je reste au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) d'Amiens et clarinetiste à l'Harmonie Saint-Pierre. Je n'ai pas de regret, je devais partir avant la pandémie mais j'ai voulu rester jusqu'à aujourd'hui pour remettre en place l'orchestre. Cette coupure avec le public n'a pas été simple pour les musiciens », estime-t-il. Avant de laisser sa place à Christophe Tamboise jusqu'ici, directeur de l'école de musique de Péronne, l'orchestre a joué une dizaine de morceaux volontairement festifs notamment *Il était une fois dans l'ouest* de Ennio Morricone ou encore *les Voyages de Gulliver*.

GL003.